



N° 59

Septembre - Octobre 1984

ASSEMBLEE GENERALE DE FONT-VIVE/LCC du 9 août 1984

L'Assemblée Générale annuelle a eu lieu dans la salle de la Mairie de Florac.

Participants :

MM. B. ATGER, Mme R. AUBIN, M. et Mme G. BIANQUIS, M. R. BONNET, Mme H. BRUGUIERE, MM. J.F. BRETON, J. CABOT, CHALEIL, L. CHAMSON, P. CLEMENT, R. COLLIN, R. CUCHE, J. DAUTUN, E. DUMAS, Mme H. DUTHU, MM. J.B. ELZIERE, R. FESQUET, J. GALZIN, R. LAGANIER, Mmes B. LAPORTE, C. LAHAYE-DAUDET, MM. Cl. LAURIOL, G. LIOTARD, M. et Mme P. METGE, M. R. METGE, MM. et Mmes A. NICOLAS, F. PENCHINAT, R. POUJOL, O. POUJOL, J. POUJOL, MM. J.L. PANTEL, M. PRIVAT, J. ROGER, Mme SANDOZ de RETZ, MM. G. SANCHEZ, R. de SABOULIN BOLLENA, Mme M.A. SCHOEN, M. et Mme J. VALAT de CHAPELAIN.

En ouvrant la séance M. J.F. BRETON, Vice-Président délégué, présente les excuses de nombreux membres de LCC et notamment de MM. DEBANT, CHASSIN du GUERNY, CHOLVY et de Mme A. DURAND-TULLOU, membres du Comité ainsi que de Mme FONTANIEU et MM. ALLEGRE de la SOUGEOLE, BONIFAS, CHAMBON, FOULCHER, MALAN, MAURIN,...

L'Assemblée Générale est honorée de la présence de M. CHABROL, maire de Mende qui accueille très sympathiquement notre réunion et de M. le sous-préfet de FLORAC, M. DEMIE.

Un rapide tour d'horizon est ensuite réalisé.

Bulletin

Il a paru régulièrement en 1983 (88 pages) avec notamment un numéro important de 28 pages sur les "Imprimés à blancs".

Le nombre d'abonnés reste stationnaire ce qui, comme il sera dit plus loin, n'est pas satisfaisant.

Publications

font
vive

Divers travaux de nos adhérents ont pu être diffusés depuis notre Assemblée Générale.

. soit à travers L.C.C.

CC Font Vive
3, Grand - Rue
30450 GENOLHAC (Gard)

- les archives municipales anciennes de Mialet par M. B. ATGER
- une affaire d'héritage en Vallée Française par M. J. PINTARD
- Isabeau Redortier par J. PINTARD

- Biens et archives du Grand Prieuré de St Gilles en Cévennes par J. VALAT de CHAPELAIN
- Cévenols du Refuge, les Dautun, par J. DAUTUN.
- Emigrés protestants réfugiés en Basse Saxe, des départements de l'Ar-dèche, Gard, Hérault et Lozère par M. Jean PINTARD.

Des photocopies de ces différents travaux sont mises à la disposition de nos membres.

. soit chez d'autres éditeurs

- La Cévenne au Village (Barre) par J. P. CHABROL
- Le Maquis d'Ardailles par R. POUJOL
- Les Chemins à travers les âges par P.A. CLEMENT.

BIBLIOGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE DES CEVENNES

Leur établissement s'effectue régulièrement et on peut notamment espérer qu'un premier travail sur l'iconographie des Cévennes Gardoises paraîtra dans quelques mois.

Parmi les prochains documents à paraître prochainement signalons la reproduction des "Souvenirs de mon temps" de J.M. BOISFILS de MASSANES qui devrait être disponible pour les souscripteurs à l'automne 84. Il s'agit de la reproduction d'un manuscrit couvrant la période 1824-1900 dans la région du Vigan.

PERSPECTIVES

Si cette rétrospective de nos activités est satisfaisante, il n'en est pas de même des perspectives de l'année 1985. En effet, le Parc National des Cévennes est amené, pour des raisons financières, à supprimer les subventions qu'il accordait à des organismes comme le nôtre.

A la fin de l'année 1984 nous aurons épuisé toutes nos réserves et ne pourrons avec les seules ressources provenant des abonnés actuels publier les 6 numéros habituels de notre bulletin.

M. F. PENCHINAT, Trésorier de Font-Vive/LCC a alors présenté les comptes de l'année 1983 qui font ressortir un léger déficit d'exercice, notamment, au coût du numéro spécial sur les imprimés à blanc qui a entraîné des dépenses importantes en raison des caractéristiques des documents reproduits.

L'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur cette très grave question ; M. COLLIN, représentant du Parc National confirme que la suppression de la subvention est due à des diminutions de crédits subies en 1984 et non à un désintérêt du Parc pour nos activités ; il précise que la Direction du Parc étudie divers moyens permettant d'aider L.C.C. à poursuivre ses activités dont l'intérêt est indiscutablement apprécié de tous.

Le relèvement à 100 francs de l'abonnement, est, après discussion, rejeté et limité à 80 F.

La seule formule saine, car d'avenir, est de trouver une certaine d'abonnés nouveaux ce qui ne semble pas impossible à l'Assemblée dans la mesure où tous les adhérents effectueront un effort personnel (1)

Afin de faciliter le recrutement de nouveaux membres, il est décidé de réaliser une liste des adhérents afin que chacun puisse déterminer....les absents de son village ou de sa résidence ; cette liste sera diffusée avec les numéros de novembre-décembre ;

(1) Remercions vivement MM. ATGER, FESQUET, POTON d'avoir, depuis la réunion du 9 août agi dans ce sens ; si tous nos adhérents en font autant le mauvais cap sera passé sans difficulté.

- de tenir des réunions cet hiver à NIMES, ALES, MONTPELLIER, MARSEILLE, PARIS, Le VIGAN...
- de tenir le tract "LCC" et des numéros spécimens, à la disposition de tous les membres, qui en auraient besoin dans leur action de prospection.

Des démarches seront effectuées auprès des Services du Ministère de la Culture et de diverses collectivités.

Travaux des membres

Un tour de salle a ensuite permis aux membres présents de signaler leurs travaux en cours ou leurs problèmes.

- . J. DAUTUN : techniques artisanales et industrielles anciennes - la culture du chanvre en Cévennes - Vallée Française, région de Portes, Rêgordane.
- . R. CUCHE : poursuite de ses travaux sur les minutiers de notaire
- . J. CABOT : mise sur ordinateur du compoix de Cassagnoles - passage du bois à l'olivette...
- . P.A. CLEMENT : Histoire des Chapelles romanes du Languedoc et notamment des Cévennes.
- . G. LIOTARD : étude du temple de St Ambroix.
- . J. GALZIN : poursuite de ses travaux sur le déboisement des châtaigneraies
- . J. POUJOL : très pris par ses nouvelles responsabilités comme Secrétaire Général de la Société de l'Histoire du Protestantisme, a étudié le refuge en Cévennes pendant la dernière guerre ; signale la publication prochaine par le Club Cévenol du voyage du Dr August EBRARD .
- . Mme SCHOEN : archives de St Jean du Gard - travaille la période de la Révocation.
- . D. POTON : thèse en cours sur les débuts du Protestantisme en Basse-Cévennes
- . B. ATGER : poursuite des travaux sur Mialet.
- . R. LAGANIER : origines de sa famille dans la vallée de la Cèze
- . G. SANCHEZ : les mines des Cévennes depuis le Néolithique . Editeur, vient de réaliser la réimpression des Mémoires de Mazel et Bonbonoux puis les Galeres de France et les Galériens protestants. Va éditer l'énorme travail de Henri Bosc sur la Guerre des Camisards- 5 volumes dont le premier paraîtra au printemps 85.
- . M. CHALEIL également des Presses du Languedoc, prépare un ouvrage sur Roland.
- . Mme B. LAPORTE : s'engage, comme précédemment, à réaliser l'index alphabétique 82 - 83 - 84.
- . Mme A. PENCHINAT présente le livre de Mme CARAYON sur les Evesque de Fontcouverte.
- . Mme DUTHU-LATOIR : Dr des A.D. de la Lozère annonce un envoi prochain de répertoire des récentes acquisitions de son service.
- . M. COLLIN du Parc National des Cévennes, présente ce qui se passera en 1985 à l'Ecomusée du Pont de Montvert, annonce l'inauguration du Musée en octobre 1984.
- . J.L. PANTEL : Vialas au XIX° siècle. Va nous donner une transcription des registres du Desert de : Corteiz, - Roux et Antoine de Sébastien Plantier.

. O. POUJOL : a terminé son texte sur l'histoire des Cévennes à paraître dans le Temps Cévenol.

. A. NICOLAS : confirme la prochaine parution de nouveau volume.

. P. PRIVAT : Musée du désert ; le nombre des chercheurs au travail augmente chaque année.

. J. VALAT DE CHAPELAIN : Généalogie des Rousselier, des Pin ; est actuellement très pris par une étude sur la Colonie Russe de Marseille.

. R. POUJOL : travaille toujours sur l'Abbé du Chaïla et Lamoignon de Basville et présente en séance l'écritoire de l'Abbé du Chœila que vient de lui signaler J VALAT de CHAPELAIN.

. Mme SANDOZ DE RETZ : signale que le temple de la Salle Prunet n'a pas été détruit à la Révocation et a été une école de Pasteurs.

. J. PELLET : a terminé en 1983 la transcription du très riche inventaire des Archives de l'évêché d'Uzès. (Robert de GIRARD 1578) - Tabulation en cours par Y. CHASSIN du GUERNY.

. J. LAURIOL : signale l'exposition URBAIN V qui se trouve au Temple du Pont de Montvert.

. J.F. BRETON : conséquences de la Révocation sur l'économie agricole en France et à l'étranger.

Cette présentation a permis d'apprécier la très grande diversité des sujets étudiés et a conduit dès la fin de séance à de nombreux et fructueux entretiens par petits groupes.

Aidez nous à maintenir le LIEN

Comme il est indiqué dans le C.R. ci-dessus de notre Assemblée Générale, il est vital pour L.C.C. de trouver **une centaine d'abonnés de plus.**

AIDEZ NOUS

- en présentant notre bulletin à nos amis cévenols non encore abonnés
- en nous adressant des listes de personnes auxquelles nous adresserons le tract L.C.C. (au recto présentation de la revue, au verso liste des publications)

Pour faciliter cette action nous pourrions vous faire parvenir des exemplaires du tract, de numéros spécimens, une liste de nos abonnés actuels.

Merci.

- R E P O N S E S -

Oeuvres de FABRE D'OLIVET (537 - J.L. MAJOUREL)

Vous trouverez de nombreuses oeuvres de FABRE d'OLIVET à la Bibliothèque du Centre International de documentation occitane (B.P. 4202 - 34325 BEZIERS CEDEX) notamment "Mes Souvenirs" Nice 1977 - Miscellana FABRE d'OLIVET - Nice 1978.

J.F. BRETON

Mes Souvenirs (1767-1825) sont édités par G. TAPPA et Cl. BOUMENDIL - Nice 1977. Signalé dans le Catalogue des Editions et Diffusions M.P., 6, rue Clodion - 75015 PARIS (N° 188 - cat. 122)

S. THIOILLIER

Escarrié (546 - E. RICHARD)

Le mot escarrié est encore employé dans notre langue d'oc et signifie : gauche, de travers, mal fait, mal tourné, maladroit, si l'on veut désigner le physique, et par extension morale, drôle, étrange, contraire aux usages. Inverser une paire, mettre à gauche ce qui est à droite (souliers, boeufs sous le joug, etc...), c'est (lo) mettre escarrier.

Jean DELMAS

Même réponse de M. R. JEAN JEAN d'après Boucoiran (Idiomes méridionaux) et le trésor de Felibrège de F. MISTRAL

Condamné à détruire (547 - Mme JOEL)

1° - La condamnation à détruire le temple à ses frais semble indiquer que le notaire Louis ROUSSET de St MARCEL ce FF était protestant. Or, ce notaire installé le 21.7.1663 exerçait encore en 1719. Les Inventaires sont aux A.D. du Gard, réf. 52/19 à 52/41. Et nous savons que les notaires protestants furent contraints de remettre leur charge peu avant la Révocation. Il y a ici un premier point à éclaircir. Pour conserver sa charge est-il possible qu'il se soit converti avant la Révocation, donnant pour gage de sa sincérité la prise en charge des frais de démolition du temple. Accord ou condamnation ? L'on condamnait généralement les paroisses ; à quel titre condamner un notaire ?

2° - Pas de trace laissée par le notaire dans ses Inventaires de la condamnation dont il fut l'objet vers 1684. J'ai revu 2E 52/31 couvrant la période du 29.1.1683 au 12.12.1686.

3° - En revanche, faisant suite à la démolition du temple, le dit notaire en 1687 enregistre l'acte suivant (résumé) concernant la restauration de l'église catholique.

"17 août 1687 : prixfait passé par Jean PAGEZY, seigneur du Cailon et Jean GAVANON, consul de St-Marcel-de-Fontfouilousse lesquels assistés de messire Jean Bernède vicaire et de Jacques Nogarède prêtre et secondaire de sieur Etienne Lagarde conseiller politique baillent à prix fait à Jean Combe, maçon du mas del Rach et à Jean Combemalle menuisier, à faire réparations nécessaires à l'église de St Marcel... faire un confessionnal, la chère bénitier des fonds baptismaux, écoulement des eaux, blanchir et crépir les murs, garnir de fenêtres et vitres, fermer une fenêtre du clocher, ferrements pour 300 livres."

Paul DELON

"Par jugement du 29 août 1685 (Archives de la Cour d'Appel de Nîmes - 9° Division - liasse 51) les Conseillers au Présidial de Nîmes ont ordonné la démolition du temple, l'interdiction de la RPR et condamnant les habitants aux frais et dépens, pour avoir souffert dans le temple des relaps, des catholiques et des enfants de catholiques et de nouveaux convertis au dessous de quatorze ans.

Le Ministre Guillaume BARJON est mis hors de cours, ainsi que Louis ROUSSET, notaire de Saint Marcel de Fontfouillouse, accusé comme relaps". Bulletin SHPF XXVI, page 502.

"Hors de cour" veut dire non soumis à ce jugement concernant les frais de démolition ; ceci est habituel pour le pasteur mais voudrait dire que Louis Rousset n'a pas supporté ces charges ; ceci est curieux puisqu'il est accusé d'être relaps. Je vais chercher le document original car il y a peut-être erreur de transcription.

Il serait aussi intéressant d'examiner l'état des dettes de la Commune de St Marcel de F. en 1690 (A.D. Gard C 450) et le compte rendu de la visite de l'Eglise de St Marcel en 1698 (A.D. Gard - G. 1604).

J..F BRETON

EMIGRES PROTESTANTS REFUGIES EN BASSE SAXE

Notre ami, Jean PINTARD, a dépouillé le livre de M. WILHELM BEULEKE "die Hugenotten in Niedersachsen" Hildesheim - 1960 et en a extrait par villes ou villages (Ardèche, Gard, Hérault, Lozère) les noms des réfugiés protestants de Basse Saxe. Avec chaque nom et prénom est indiqué une référence permettant de se rapporter facilement au livre.

Ce travail sera certainement utile à de nombreux chercheurs et il serait souhaitable que des dépouillements similaires soient réalisés pour d'autres livres concernant les réfugiés. 8 pages - 12 francs franco.

ARCHIVES DE LA LOZERE

- Nouvelles acquisitions archives

Un registre (incomplet) du notaire Antoine LE ROUX, de Barre-des-Cévennes pour l'année 1586. Muni d'une table. Complète la collection déjà répertoriée.

- Nouvelles acquisitions bibliothèque

. BRUNIQUEL (Jacqueline), Les noms de lieux et les noms de personne dans la commune de La Salle-Prunet, travail Ecole Normale de Mende, vers 1950.

. BRUNIQUEL (G.), Quelques remarques à propos des limites des propriétés des seigneurs de Saint-Julien d'Arpaon, d'après le paréage de 1307.

. CABANEL (P.), Histoire d'un exode rural. Le cas d'une vallée cévenole, maîtrise, 1983.

. COULOMB (Nicole) et CASTEL (Claudette), Une approche de la tradition orale dans la paroisse de l'Habitarelle.

. JUPPEAUX (R.), Seigneuries et seigneurs en Uzège et Gévaudan : les Borne d'Altier (fin XVII - XVIII° s.), maîtrise, 1983.

. MAURIN (Isabelle), Les fugitifs huguenots du diocèse de Mende (1685-1699), Thèse Ecole des Chartes, 1984.

. MOLINIER (Alain), Aux origines de la Réformation cévenole, Annales E.S.C., mars/avril 1984.

. PETRE (Caroline), L'alphabétisation en Lozère, 1830-1853, D.E.A. d'histoire contemporaine, Université de Caen, 1984.

. VOURCH (Anne) et PELOSSE (Valentin), Autour de la traque au sanglier en Cévenne lozérienne. Pratiques et discours de chasse (XIX-XXe s.), Le Monde alpin et rhodanien, 1983.

QUESTIONS

549 - Habits à l'époque de la Révocation.

Quelle était la tenue des bourgeois et bourgeoises protestants au moment de la Révocation, et celle des paysans ? Je ne vois que les gravures d'Abraham Bosse, mais c'était trente ans avant 1685 et les tableaux de LENAIN.

Jean SCHLOESING

550 - Château et Seigneurie de DEZES

Je recherche tous documents relatifs à ce château et à cette seigneurie puissante aux XII^e et XIII^e siècles. J'aimerais savoir quels liens peuvent exister :

- d'une part, entre les Seigneurs de Dèzes, notamment MIRAND de DEZES et les familles de DEZES vivant aux XVI^e et XVII^e siècles dans les environs de Villemur (Hte Garonne) et Carmaux (Tarn)

- d'autre part, entre ces Seigneurs et le nom des localités proches de Carmaux, savoir : Mirandol, Dèzes et Castagnes. Y-a-t'il un rapport avec la guerre des Albigeois et l'expédition de Guillaume Peyre contre les vassaux cévenols des Anduze apparentés aux Comtes de Toulouse ?

André HUGON

551 - Ascendance de Marie CAVALIER

Je trouve une Marie CAVALIER née en 1802 à ? et mariée à César SERRIERE, domiciliés à Lézan et exerçant la profession de boisselier. Cette Marie CAVALIER a-t-elle une parenté avec Jean Cavalier, c'est en tout cas ce que l'on disait dans ma famille. Je serais reconnaissant à la personne qui pourrait me renseigner. Je peux donner la descendance de ce couple.

Y. YEROKINE née SERRIERE

552 - Le BOUSQUET la BARTHE

En vue d'une monographie, je suis intéressé par tout document sur ce village (actuellement disparu) et sa région.

(Ancienne paroisse en fond de Vallée au S.S.O. de Barre, au N.O. du Masbonnet).

Th. DUPUY

553 - Meetings aériens

Des meetings aériens ont été organisés avant la première guerre mondiale à St Hippolyte du Fort. Nous souhaitons avoir le plus de détails possibles sur ces manifestations.

Office du Tourisme de NIMES

554 - Ecole pour jeunes filles pauvres

Où trouver des renseignements, s'ils existent, sur la fondation, à ALES d'une Ecole pour jeunes filles pauvres, ouverte par un prêtre nommé GAILLARD dans les années 1730/1740 ?

A. SEGURON

555 - Courry et les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem

Le village de Courry (Gard) est-il mentionné dans les biens des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem (archives du Grand Prieuré de St Gilles).

Ch. TALON

LA PREMIERE BOITE AUX LETTRES DE Ste CECILE

Extrait d'une lettre adressée d'Uzès le 17 juillet 1829 à un habitant de Ste Cécile d'Andorge par son fils, dans laquelle ce dernier lui annonce l'installation prochaine d'une boîte aux lettres dans la localité. L'emplacement de cette boîte est un évènement qui semble le préoccuper :

"Mon Cher Papa - L'Administration des Postes aux lettres va organiser un piéton qui partira tous les jours du chef-lieu d'arrondissement et se rendra dans chaque commune pour faire la distribution des lettres à chaque propriétaire. Il sera également établi une boîte aux lettres dans chaque commune, à l'endroit le mieux situé et le plus à la portée des habitants. Ces derniers pourront y jeter leurs lettres et le même facteur sera chargé de l'ouvrir et transmettre le même jour les lettres au grand bureau d'Alais. Il me semble que cette boîte trouverait parfaitement sa place à l'issue de la petite maison sur le Planet servant de réunion à tous les habitants le dimanche ; ils pourraient, en venant à la messe, mettre leurs lettres à la boîte. Au reste, je pense que le maire de chaque commune sera autorisé par l'Administration à indiquer l'endroit le plus convenable et le plus à la portée des habitants. Je ne pense point que le vôtre, (dans sa sagesse) puisse en trouver un plus propice à Ste Cécile que celui que j'indique. Mais si, cependant, il voulait, dans son intérêt particulier et non dans celui de la commune, en donner tout autre à l'Administration, il serait facile, en s'adressant au Directeur des Postes d'Alais, de lui prouver, d'une manière incontestable, que l'endroit le plus favorable aux habitants, et la réunion principale, est à l'église et au centre de la paroisse ; toutes ces circonstances ne peuvent que faire regretter la demande de M. le Maire dans le cas où elle eût lieu, comme je viens de le dire."

Il sera attribué une petite gratification pour celui qui aura la boîte chez lui, pour qu'il surveille et réponde au ramasseur."

Je m'empresse mon cher papa de te faire part de l'... ? de l'Administration qui va s'effectuer au premier jour. Je pense que cela pourra te faire plaisir sous tous les rapports..."

Communiqué par J. DAUTUN

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

- . Rédacteurs en Chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J.F. BRETON, Y. CHASSIN DU GUEPNY, G. CHOLVY, G. COLLIN, R. CUCHE, M. DABANT, Mme A. DURAND-TULLOU, Mme DUTHU-LATOURE, J.B. ELZIEFF, Ph. JOUTARD, J.N. PELEN, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, R. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROGER, J. ROUX, J. SALLES, D. TRAVIER.
- . Toute la correspondance est à adresser à : L.C.C. FONT VIVE, 3, Grand Rue
30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel, commençant le 1^o janvier de chaque année (6 numéros par an)
70 F. à verser par chèque libellé au nom de LCC FONT VIVE, ou au C.C.P. :
Montpellier 2.000.14 C. - Lien des chercheurs cévenols.
- . Abonnement réduit à 35 F. pour étudiants, ecclésiastiques...
- . Prix au numéro : 12 francs

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses, certificat d'inscription n° 57172.

Imprimerie AZ OFFSET - 30140 ANDUZE